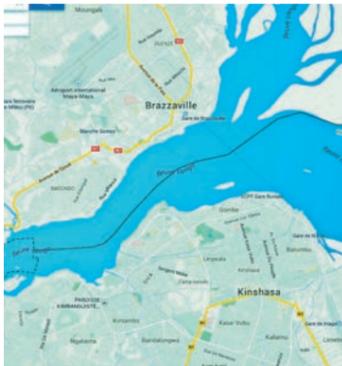


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4760 LUNDI 27 MAI 2024

GOUVERNANCE

Félix Tshisekedi exhorté à ouvrir
l'espace civique

Préoccupée par les événements survenus à Kinshasa le 19 mai, l'Association africaine de défense des droits de l'homme demande au président de la République d'ouvrir l'espace civique afin que les citoyens s'expriment librement sur leurs conditions de vie et sur la gouvernance générale du pays. L'organisation invite tous ceux qui ont des frustrations de quelque nature que ce soit à les exprimer par des voies démocratiques.

Page 3

Des manifestants bloqués
par la police/J.A

CONCOURS DE PROCÈS FICTIF DE LA CPI

Debora Tshidibi Sabanga couronnée
« Meilleur orateur »

Deborah Sabanga recevant son prix

La troisième édition du concours de procès fictif de la Cour pénale internationale (CPI) en français a été organisée, du 21 au 24 mai, par l'Académie de droit international de La Haye, avec le soutien de l'ambassade de France aux Pays-Bas. L'université de Kinshasa a remporté la deuxième place avec le prix de « Meilleur orateur » décerné à Débora Sabanga.

Page 3

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Caritas Goma au chevet
des femmes déplacées
de Buhimba

Quatre cents femmes déplacées de guerre vivant dans le camp de Buhimba à Goma ont bénéficié récemment de l'assistance de l'Université officielle de Mbuji-Mayi, par l'entremise de la Caritas-Développement Goma. Cette assistance est le fruit de la levée de fonds organisée par le recteur de l'Université de Mbuji-Mayi dans le cadre des activités en marge du mois de la femme.

Page 4

PARUTION

La campagne électorale de 2023
documentée en quinze chapitres

L'ouvrage «Sociologie du journalisme des problèmes publics à la croisée des discours» a été porté sous les fonts baptismaux, le 23 mai, à Kinshasa. Il est écrit de la belle connivence entre Kash Thembo, Achille Bundjoko et Patient Ligodi, croisant habilement les discours scientifique, journalistique et artistique dans une même narration.

Page 5



ÉDITORIAL

Kinshasa secouée

elles jumelles, Brazzaville et Kinshasa, capitales respectives de la République du Congo et de la République démocratique du Congo, n'ont pas en partage que le fleuve éponyme, sur les berges duquel elles sont bâties. De cette bande d'eau profonde, elles tirent l'essentiel des forces naturelles et surnaturelles qui leur permettent de se régénérer depuis la nuit des temps, mais les deux métropoles en viennent souvent à vivre les mêmes mésaventures.

La preuve en a été donnée une fois de plus le 19 mai dernier, lorsqu'un obus lâché tôt de Kinshasa par la circonstance d'une confusion momentanée a traversé le fleuve pour s'abattre de l'autre côté à Brazzaville. Causant des dégâts matériels importants sur des maisons d'habitation où, heureusement, les occupants ont été épargnés. Dans un communiqué, Brazzaville a fait état d'une personne légèrement blessée et soignée avant d'inviter la population au calme.

Autant dire que le destin des deux Congo est lié, même si de temps en temps – c'est aussi le lot des voisinages- des tensions surviennent. L'avantage est qu'à tout moment, les plus hautes autorités savent prendre de la hauteur pour œuvrer au renforcement des liens de coopération que seuls les marchands d'illusions tentent par tous les artifices, commodes à leurs yeux, de noyer dans l'intrigue et la désinformation. D'autant plus qu'avec le canal facile des réseaux sociaux, ils se font le grand plaisir de distraire l'opinion publique.

Cela a encore été le cas à la suite des événements rappelés plus haut quand des images d'hommes en armes entrés dans le Palais de la nation défilaient en boucle sur les plateformes numériques. A tout prendre, de ce côté du fleuve Congo-ci, l'on a redouté un embrasement aux conséquences multiples car nul ne l'ignore, les débordements éventuels affecteraient nécessairement la vie de la population riveraine.

Il est franchement utile, chaque fois qu'une tentative de déstabilisation est signalée chez le voisin, que le discernement l'emporte sur le soupçon délibéré. Brazza-la-verte et Kin-la-belle vivront mieux.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Kamerhe, Tshilumbayi, Mboso, Djoli élus sans surprise au bureau définitif

Sans surprise, Kamerhe a été élu au perchoir de l'Assemblée nationale à l'issue de l'élection du bureau définitif, avec à ses côtés Tshilumbayi, Christophe Mboso, Jacques Djoli ainsi que trois femmes.



Le bureau définitif de l'Assemblée nationale

Le bureau définitif de l'Assemblée nationale a été installé tard dans la nuit, du 22 au 23 mai, au Palais du peuple à Kinshasa, au terme de l'élection organisée à cet effet après le report initié par le président de la République, Félix Tshisekedi, à la suite d'une réunion de la majorité au pouvoir, le week-end dernier.

Le ticket de l'Union sacrée suscitait des contestations au sein de la majorité et le chef de l'Etat a été contraint à l'arbitrage. Candidat unique au terme des primaires remportées le 23 avril dernier au sein de la majorité devant Modeste Bahati Lukwebo et Christophe Mboso, Vital Kamerhe, sans suspense, a été élu président de l'Assemblée nationale avec 371 voix, sur les 407 votants, soit

91% des votants. Il retrouve ce perchoir qu'il avait occupé de 2006 à 2009.

Le poste de premier vice-président est occupé par le Pr Jean-Claude Tshilumbayi, élu avec 368 voix, alors que Christophe Mboso, speaker à la précédente législature, a été élu deuxième vice-président avec 379 voix. Vice-président honoraire de la Commission électorale nationale indépendante, Jacques Djoli siège désormais à la chambre basse du Parlement en qualité de rapporteur, élu avec 385 voix sur 405 votants. Première femme dans cet hémicycle, Dominique Munongo est choisie rapporteuse adjointe avec 203 voix sur 404 votants. Elle a battu son concurrent, Constant Mutamba, de l'opposition républicaine, crédité de

185 voix. Pour sa part, Chimène Polipoli est élue questeure avec 375 voix sur 407 votants. La troisième femme au bureau, c'est Grâce Neema, élue questeure adjointe avec 369 voix sur 403 votants.

La fin de l'attente de l'installation du bureau définitif de l'Assemblée nationale laisse la place à la formation imminente du gouvernement (dont le programme devra être approuvé par la plénière de la chambre basse du Parlement) après la nomination, depuis le 1er avril, de la première femme cheffe du gouvernement en République démocratique du Congo, Judith Suminwa Tuluka.

*Martin Engimo
et Sylvain Andema*

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

Le chef de l'Etat exhorté à ouvrir l'espace civique

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), vivement préoccupée par les événements survenus à Kinshasa le 19 mai dernier du fait de l'attaque de la résidence du vice-Premier ministre, Vital Kamerhe, et du Palais de la Nation, bureau officiel du président de la République par des hommes conduits par sieur Christian Malanga, demane au président de la République d'ouvrir l'espace civique pour que les citoyens s'expriment librement sur leurs conditions de vie et sur la gouvernance générale du pays.

L'Asadho fait savoir que «Selon ses propres déclarations contenues dans les vidéos prises lors de leur entrée au Palais de la Nation, ce groupe d'hommes avait l'objectif de prendre le pouvoir et de mettre en place un autre régime». Elle s'inquiète du choix fait par Christian Malanga et ses hommes d'utiliser la violence pour prendre le pouvoir alors que tous les Congolais, selon la Constitution, ont convenu que le pouvoir s'obtient par la voie des élections. Cette organisation condamne toute tentative de prise de pouvoir par la violence et appelle ceux qui ont des frustrations de quelque nature que ce soit à les exprimer par des voies démocratiques.

La répression systématique des manifestations pacifiques

L'organisation de défense des droits humains regrette, cependant, le fait que toutes les revendications pacifiques subissent des représailles de la part de la police nationale congolaise ou de l'Agence nationale de renseignement (ANR), dans l'indifférence totale des hautes autorités du pays dont le président de la République et le Premier ministre. «Ils sont



Des manifestants bloqués par la police/J.A

arrêtés, maltraités et mis aux arrêts arbitrairement», a-t-elle dénoncé. Pour soutenir ces allégations, l'Asadho documente certains cas les plus récents parmi ceux enregistrés depuis l'année dernière. Selon elle, en date du 5 février dernier, plusieurs jeunes des mouvements citoyens dont Fred Bauma et Bienvenu Matumo, respectivement d'Ebuteli et de la Lucha, ont été arrêtés et torturés par les agents de l'ANR, en marge de la manifestation organisée au Palais du peuple, à Kinshasa, par les mouvements citoyens

pour commémorer l'an un de l'occupation de Bunagana par les troupes rwandaises. L'Asadho rappelle également que le 4 mars, des activistes de Goma, au Nord-Kivu, qui marchaient pour exiger les allègements fiscaux et sociaux, ont été arrêtés arbitrairement par la police. Le chargé du réseau de Filimbi, Christopher Muyisa, était pris à cette occasion. Et à peine le 20 mai, plusieurs jeunes des mouvements citoyens dont Gauthier Kasongo, Joël Ituka, Tony Ndjoli, Chadrack Mukweyi, Hussein,

André Okoka, Didier Bomba et Eric Kabongo ont été arrêtés pour avoir organisé, à Kinshasa, une marche pacifique contre la vie chère. Deux jours après, plusieurs autres mouvements citoyens de la ville de Goma ont organisé une marche pacifique pour dénoncer la pénurie d'eau potable dans la ville. «La manifestation a été réprimée et quatre jeunes dont JP Mulagizi, Héritier Nyamwami, Thanks Walaya et David Ishara Habamungu ont été arrêtés et conduits à la police», a souligné l'Asadho, indiquant que ces quelques cas montrent de manière claire que

l'espace civique est confisqué par le pouvoir en place, rendant ainsi toute revendication démocratique difficile.

Les citoyens, précise-t-elle, ne peuvent pas utiliser les moyens démocratiques prévus par la Constitution pour s'exprimer. Celui qui le fait expose sa vie aux représailles du régime. Tout en condamnant fermement cette attitude anti-démocratique, l'Asadho recommande au président de la République de faire respecter l'article 60 de la Constitution qui dispose que «le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales consacrées dans la Constitution s'impose aux pouvoirs publics et à toute personne».

Au ministre de l'Intérieur, l'Asadho demande d'instruire la police pour qu'elle s'abstienne de réprimer les manifestations pacifiques et d'arrêter arbitrairement les manifestants; de prendre des sanctions administratives contre tous les policiers impliqués dans la répression des manifestations pacifiques. Elle exhorte le peuple congolais de continuer à se battre pour que l'exercice de toutes les libertés publiques garanties par la Constitution soit effectif.

Lucien Dianzenza

CONCOURS DE PROCÈS FICTIF DE LA CPI

Deborah Tshidibi Sabanga couronnée « Meilleur orateur »

La troisième édition du concours de procès fictif de la Cour pénale internationale (CPI) en langue française a été organisée, du 21 au 24 mai, par l'Académie de droit international de La Haye, avec le soutien de l'ambassade de France aux Pays-Bas. Quarante-deux universités de dix-sept pays ont participé au concours, indique un communiqué de la CPI.

L'université Paris-Panthéon-Assas (France) a remporté la finale de la version française du concours de procès fictif de la CPI qui a eu lieu le 24 mai dans sa salle d'audience I, à La Haye, au Pays-Bas. L'université de Kinshasa (Unikin), capitale de la République Démocratique du Congo, a remporté la deuxième place avec le prix de « Meilleur orateur », décerné à Déborah Sabanga.

L'équipe de l'Unikin était composée de quatre étudiants de la faculté de droit : Maxime Kitenge, Déborah Sabanga, Schekinha Mujinga et Christopher Mpiana. Ils ont été accompagnés de deux instructeurs du département de droit international public et relations internationales de la faculté de droit, à savoir Japhet Tekila et Bruno Kalala. L'Unikin s'était qualifiée pour la finale en battant l'université Paris Nanterre lors de la demi-finale très disputée le 23 mai.

Le jury de la finale a été composé de la seconde vice-présidente de la CPI, la juge Reine



Deborah Sabanga recevant son prix

Alapini-Gansou, juge présidente du jury ; la juge de la CPI Luz del Carmen Ibáñez Carranza ; et du juriste de la CPI Léo Jolivet.

Trois universités congolaises présentes au concours

Le concours a trois phases consécutives : une relative aux mémoires ; une autre orale tenue à La Haye avec des audiences de plaidoiries devant

la CPI, à laquelle les dix meilleures équipes participent, et la finale. Les participants sélectionnés à la phase orale cette année étaient l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, l'université Paris Nanterre, l'université Jean Moulin Lyon III, Paris II Panthéon Assas, et Aix-Marseille Université (France) ; l'Unikin, l'université libre des pays des Grands Lacs et l'université de Lubumbashi (RDC); l'université de Liège (Belgique) ; et l'

université Nazi Boni De Bobo Dioulasso (Burkina Faso).

Les équipes, indique la CPI, se sont affrontées dans une affaire fictive et ont présenté leurs arguments dans les rôles des représentants légaux des victimes et de la défense, qui ont été diffusés en direct sur le site Internet de la Cour ainsi que sur son compte Facebook.

Dans le cadre du programme qu'elle consacre aux milieux universitaires, la CPI soutient l'organisation de concours de procès fictifs en anglais, en espagnol, en français et en chinois. Elle envisage d'en soutenir également l'organisation d'une version en arabe à l'avenir. Ces initiatives, explique-t-elle, jouent un rôle fondamental pour susciter dans les milieux universitaires de l'intérêt pour son travail et pour mieux faire connaître et respecter le droit international pénal.

Selon l'Académie de droit international de La Haye, le concours à participation gratuite vise à stimuler l'étude du droit international pénal, à participer à la

formation des jeunes juristes et à contribuer à renforcer les compétences et connaissances en droit international pénal.

Un sixième prix de plaidoirie déjà remporté en Belgique

Deborah Sabanga avait remporté récemment le sixième prix de plaidoirie lors de la 40e édition du concours Charles-Rousseau en droit international, organisé du 6 au 11 mai dernier à l'Université libre de Bruxelles, sur le thème « Cour internationale de justice, activités armées en lien avec la déclaration d'indépendance de l'Estogne ». L'équipe de l'Unikin qui a participé à ce concours était composée des mêmes étudiants et instructeurs que lors du concours de la CPI. Le concours Charles-Rousseau est un concours francophone de procès simulé en droit international, créé en 1985, ouvert aux universitaires d'établissements d'enseignement supérieur de tous pays et destiné à développer la connaissance et la maîtrise du droit international public.

Patrick Ndungidi

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Caritas Goma au chevet des femmes déplacées de Buhimba

Quatre cents femmes déplacées de guerre vivant dans le camp de Buhimba, à Goma, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), ont bénéficié récemment de l'assistance de l'Université officielle de Mbuji-Mayi, par l'entremise de la Caritas-Développement Goma.

L'assistance constituée notamment des pagnes et de maïs, précise une dépêche de Caritas-Congo, est le fruit de la levée de fonds organisée par le recteur de l'Université officielle de Mbuji-Mayi, l'abbé Apollinaire Cibaka Cikongo, dénommée « Femme de l'Est plus jamais seule », dans le cadre des activités en marge du mois de la femme. Lors de la campagne de levée de fonds, l'abbé recteur Cibaka avait promis qu'ils seront transférés à la Caritas Goma. Cette promesse tenue a permis aux quatre cents femmes déplacées y compris celles enceintes et allaitantes du camp de Buhimba de recevoir chacune une pièce de pagne Wax et 25 kg de farine de maïs de la part de la Caritas Goma. Ce geste de générosité a été salué par les bénéficiaires qui ont toutes remercié l'Université officielle de Mbuji-Mayi. « Cette assistance me laisse sans mots ; voir que les Congolais d'une autre pro-

vince se soucient de notre situation. Nous leur disons merci. Je reste dans le camp de déplacés de Buhimba depuis plusieurs mois. Je me suis retrouvée ici suite à la guerre du M23 qui a éclaté à Sake, mon milieu de résidence. Nous menons une vie misérable ; mais aujourd'hui, nous sentons quand même un peu de joie puisque nos jeunes frères et sœurs étudiants de Mbuji-Mayi se sont souvenus de nous », a laissé entendre Marie, une déplacée.

Intervenant dans le même sens, Malaika, mère de 4 enfants et vivant au camp, a déclaré : « Je ne sais même pas où se trouve Mbuji-Mayi. Je n'ai jamais entendu parler de cette province. Mais, je suis étonnée de voir que notre souffrance a traversé des collines et des rivières et a touché nos jeunes enfants qui étudient là-bas. Puisse Dieu bénir leur année académique et qu'ils réussissent tous ».

Pour sa part, le directeur de la Caritas Goma, l'abbé Richard Muhindo, a remer-



Distribution des dons de l'Université officielle de Mbuji-Mayi aux femmes déplacées de Goma

cié et félicité l'initiative des étudiants de l'Université officielle de Mbuji-Mayi, celle de venir en rescousse aux victimes de la guerre au Nord-Kivu et a appelé les femmes bénéficiaires à recevoir cette aide avec amour et

considération. Au-delà du don venu de Mbuji-Mayi, la Caritas Goma compte ériger une clinique mobile sur le terrain où cette distribution s'est faite. Cette clinique recevra chaque fois les malades, les femmes en-

ceintes pour leurs consultations prénatales et postnatales, les femmes allaitantes, les enfants..., afin de permettre aux déplacés un accès facile aux soins de santé nécessaires.

Blandine Lusimana

ENVIRONNEMENT

Les Verts africains réunis en congrès à Kinshasa

La ville-province de Kinshasa accueille, du 23 au 26 mai, le cinquième congrès de la Fédération des Verts africains, organisé par l'Alliance des écologistes congolais (Aeco-Les Verts), sur le thème «Ancrage de l'écologie politique en Afrique : enjeux, défis et perspectives»

Le président de l'Aeco-Les Verts, Didace Pembe Bokiaga, a indiqué que les travaux permettront, entre autres, la révision de la charte de la Fédération des Verts africains mais aussi de mettre en place son nouveau bureau exécutif. Les participants vont aborder les problèmes du moment, notamment l'ancrage de l'écologie politique

«pays africains», a-t-il souligné.

Didace Pembe Bokiaga a rappelé, en effet, que l'Afrique demeure le seul continent encore intact, avec l'Océanie, en ce qui concerne la préservation de l'humanité. «L'Océanie n'a pas la même richesse que nous. Dans cette discussion, nous, en tant qu'éco-



«pération et du changement climatique», a-t-il soutenu.

Les forêts du bassin du Congo essentielles à la survie de l'humanité

Le président de l'Aeco-Les Verts a, en effet, rappelé que les forêts du bassin du Congo jouent un rôle important dans la stabilité clima-

«Didace Pembe prononçant son discours/DR tique mondiale. Pour lui, ces assises de Kinshasa sont une opportunité en vue de faire entendre la voix du pays. «Le bassin du Congo reste et va demeurer un espoir, mais un espoir où les Congolais ne gagnent rien du tout. Le système de crédit carbone qui est une manne extraordinaire pour nos

«pays n'est pas respecté par les pays pollueurs alors que le protocole de Kyoto avait consacré la notion du pollueur - payeur. Nous allons donc faire prévaloir toutes ces choses pour que la cause de l'Afrique, la cause du bassin du Congo, soit entendue», a insisté Didace Pembe.

A ces assises de Kinshasa, en dehors des présidents des partis politiques écologistes africains, les organisations et structures militantes dans la protection de l'environnement y prennent également part. Après plusieurs années de combat, les Ecologistes et Verts d'Afrique sont reconnus sous la dénomination de Fédération des Verts d'Afrique, qui a tenu son quatrième congrès au Burkina Faso, au cours duquel plusieurs décisions ont été prises. L'élection des responsables exécutifs en place actuellement a également été faite lors de ces travaux.

Lucien Dianzenza

Didace Pembe Bokiaga a rappelé, en effet, que l'Afrique demeure le seul continent encore intact, avec l'Océanie, en ce qui concerne la préservation de l'humanité.

en Afrique. «Nous allons tirer, à la fin, des conclusions que nous allons opposer à nos différents gouvernements pour que l'écologie puisse triompher dans la gestion quotidienne de nos

«logistes congolais, devons faire prévaloir la protection et surtout l'indemnisation du bassin du Congo qui demeure aujourd'hui une méga structure pour la préservation de la tem-

PARUTION

La campagne électorale de 2023 documentée en quinze chapitres

L'ouvrage «Sociologie du journalisme des problèmes publics à la croisée des discours» a été porté sous les fonts baptismaux le 23 mai à Kinshasa. Il est écrit de la belle connivence entre Kash Thembo, Achille Bundjoko et Patient Ligodi, croisant habilement les discours scientifique, journalistique et artistique dans une même narration.

Documenter la campagne électorale de 2023 est la motivation à la base de l'écriture de «Sociologie du journalisme des problèmes publics à la croisée des discours /Caricatures et élection présidentielle en RDC». L'ouvrage est donc un rendu bien original de cette période qui a ponctué la vie politique du pays. Les trois co-auteurs ont partagé leur regard sur ce moment, usant qui de sa plume, qui de son crayon. Avec l'œil et l'ouïe acérée du fin journaliste qu'il est, Patient Ligodi en a fourni « la matière première ». Sa tâche : suivre le déroulement quotidien de la campagne à la loupe et le documenter. Ce qui, a-t-il expliqué au Courrier de Kinshasa, revenait à « écrire ses chroniques journalistiques et les proposer à Kash pour en produire la quintessence par le dessin de presse ». Ensuite, a-t-il poursuivi, « Avoir un échange sur le plan de la narratologie de la communication politique, de l'analyse politique par le Pr Achille Bundjoko ».

Résultat des courses, en parcourant les 280 pages de l'ouvrage, le lecteur va se remémorer certains épisodes de la campagne car il lui donne l'opportunité de redécouvrir, a souligné le Pr Pierre N'sana, « des extraits des propos mémorables des candidats mis en relation avec des postures peu perceptibles dans le feu de l'action, mais dévoilés par une démarche sémio pragmatique savamment dosée ». De la recension de l'enseignant-chercheur en information et communication,



Thembo Kash, Achille Bundjoko et Patient Ligodi dédicant leur ouvrage Adiac

On retient que les quinze chapitres de la récente parution des éditions Mabiki offrent une lecture sociologique peu habituelle. Les co-auteurs ont interrogé « les traitements, les cadrages et les constructions sociales élaborées et diffusées par la presse au sujet de la campagne électorale relative à la présidentielle du 20 décembre 2023 ». Le livre s'emploie à décrire « comment les discours médiatiques ont parfois été des supports d'informations mais aussi d'idéologies, dépassant largement les formats qui les caractérisent à première vue ». Associant « l'austérité de l'écriture scientifique des enseignants Bundjoko et Ligodi, à la légèreté de l'écriture journalistique d'Actualite.cd », il crée une

sorte de passerelle reliant « le monde académique et le grand public ». C'est ainsi qu'« entre notions et méthodes théoriques et applications empiriques », le livre réussit un coup de génie. Il « replonge le lecteur dans le souvenir de la campagne électorale dont les actions les plus éclatantes sont contextualisées et scrutées plus profondément ».

Dosage du sérieux, du léger et de l'humour

Le plus dur, a confié Patient Ligodi, « était de pouvoir écrire, combiner les trois modèles de pensée différents ». Comme souligné plus haut, trois champs différents s'expriment dans «Sociologie du journalisme des problèmes publics à la croi-

sée des discours /Caricatures et élection présidentielle en RDC». Il va sans dire que, a-t-il affirmé, son intérêt demeure « le rôle du journalisme dans la construction de la démocratie ». Au bout du compte, « le travail effectué nous emmène à la conclusion que le journalisme doit être entretenu, mis à niveau, pour être à la hauteur des enjeux de la communication, de la politique et de la construction de notre démocratie », a-t-il expliqué.

En outre, les caricatures glissées entre « la combinaison écriture scientifique – écriture journalistique apportent une dimension ludique à la narration », impossible d'y être indifférent. Leur disposition à l'entame des chapitres n'est pas anodine du tout. Elles

permettent, d'entrée de jeu, de captiver l'attention et qui plus est, de « rendre les analyses scientifiques et les chroniques journalistiques plus mémorables pour le lecteur », note le Pr Pierre N'sana. Surtout que « les moments clés de la campagne » sont mis en lumière en même temps que « certains faits marquants ou certaines évolutions importantes » déjà largement mis en évidence par les narrations verbales, fait-il remarquer.

La subtilité qui caractérise Kash fait au moins sourire, si ce n'est rire. Sont cités en référence les satires comme « le passage de «Fatshivit» prescrit matin midi soir en 2018 à Fatshi, notre machiniste bétonné et blindé de 2023, à lire à la page 40 », ou encore la caricature où les opérations de vote paraissent tel un piège « pour les journalistes fouineurs, reprise en page 263 et sur la couverture du livre ». Ainsi, les crayonnés de Kash ajoutent une saveur aux écritures scientifique et journalistique. La compréhension du livre n'en est que meilleure et la rétention de son contenu facilitée. « Les auteurs réussissent un parfait dosage du sérieux, du léger et de l'humour pour faire revivre un grand moment de démocratie, certes, mais qui reste avant tout un rendez-vous national, une étape importante dans l'accomplissement d'un destin collectif que chacun espère et souhaite bénéfique pour tous », témoigne Pierre N'sana.

Nioni Masela

JO PARIS 2024

Les Léopards boxe participent à la dernière fenêtre des qualifications à Bangkok

Les Léopards boxe séjournent à Bangkok, en Thaïlande, où ils participent, du 23 mai au 2 juin, à la dernière fenêtre des qualifications pour les Jeux Olympiques, Paris 2024. Huit pugilistes congolais constituent l'équipe nationale de boxe, encadrés par l'entraîneur Toussaint Lofanga de la direction technique nationale.

Ils ont la mission de décrocher des qualifications pour ces Jeux de Paris, en plus de celle de la boxeuse Marcelat Sakobi, seule jusque-là à disposer de son billet pour la France, à la faveur de sa médaille d'or remportée aux derniers championnats d'Afrique.

Aurólés de la première place obtenue à la première édition du tournoi international Mandela African Boxing Cup, en Afrique du Sud, les huit boxeurs congolais sont arrivés à Bangkok avec assez d'expérience internationale pour rivaliser avec leurs adversaires. Il s'agit de Peter Pita Kabeji (-80 kg), Steve Kulenguluka Mbiya (61-71 kg), Boniface Zengala Malenga (57-60kg), Hassan Kabengela Ntumba (63.5-67kg), Fiston Mbaya Mulumba (60-63 kg) ; et des dames Brigitte Mbabi (63-66kg), Thérèse Naomie Yumba (-60kg) et Marie Joëlle Mwika (-81kg).

Martin Engimo



Les boxeurs congolais à Bangkok



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
 ProClimat Congo
 UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT (E) DE DIRECTION

(Publication du 27 mai 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer les paiements des services au titre du contrat suivant : « recrutement d'un assistant de direction ».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

L'assistant (e) de direction, placé (e) sous la supervision du Coordonnateur du ProClimat, est chargée d'apporter son appui dans toutes les activités relatives à la gestion administrative du projet.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- une lettre de motivation ;
- un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- les références des anciens employeurs.

N.B : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du consultant

- L'assistant (e) de direction devra présenter le profil suivant :
- avoir au moins un diplôme de BTS en gestion administrative, assistantat de direction de direction ou équivalent ;
 - avoir une expérience d'au moins deux ans dans une administration ou une entreprise, ou un projet de développement ;
 - avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
 - connaître le monde rural congolais ;
 - avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu

multiculturel et sous pression ;

- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;

Les candidatures féminines sont encouragées.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des éventuels déplacements dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023).

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le mardi 11 juin 2024 à 14 heures, (heure locale). Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2024

**Le Coordonnateur
 Mexans Sosthène MAYOUKOU**

COOPÉRATION

L'UE définit ses priorités au Congo

À l'occasion de la célébration de la fête de l'Europe, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Giacomo Durazzo, a organisé, le 24 mai à Brazzaville, une réception pour commémorer la paix et l'unité en Europe, ainsi que le partenariat Congo-UE.

En présence des membres du gouvernement conduits par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, l'ambassadeur Giacomo Durazzo, dans son discours, a rappelé la solidité du partenariat entre le Congo et l'UE vieux de plus de soixante ans, et qui se décline en plusieurs volets.

L'objectif principal de cette coopération, a-t-il indiqué, est de soutenir la gestion durable des ressources naturelles du Congo, en considérant les trois dimensions suivantes : l'économie, le social et l'environnement. Grâce à la nouvelle stratégie Global Gateway lancée lors du sommet UE-Afrique, Giacomo Durazzo a annoncé que l'UE va « faciliter l'atteinte de ces objectifs en maximisant les retours pour le pays et sa population, notamment dans les domaines du numérique, avec un financement important du programme d'accélération de la transformation numérique et dans celui des infrastructures par une extension et la mise à niveau environnemental du Port autonome de Pointe-Noire ».

Concernant la jeunesse qui, d'après lui, a toujours occupé une place « importante » au sein du partenariat avec le Congo, l'UE a décidé cette année, en harmonie avec le président de la République, « de lui prêter une attention toute particulière », afin que les jeunes deviennent davantage les acteurs de leur propre développement « en se



L'ambassadeur Giacomo Durazzo délivrant son message/Adiac

prenant en charge plutôt que de se limiter à être de simples bénéficiaires » de ses appuis.

Pour mieux soutenir leurs initiatives, l'UE veut les associer à l'identification des programmes qui les concernent, en leur offrant de nouveaux espaces de dialogue, afin qu'ils puissent y apporter leurs idées, « mais aussi en valorisant par des témoignages concrets ceux qui ont pu bénéficier » de ses « soutiens afin qu'ils puissent devenir source d'inspiration pour les autres ».

En soutenant des initiatives qui encouragent les jeunes à prendre part

au débat démocratique, l'UE souhaite aussi contribuer à l'émergence d'une culture de l'engagement citoyen, permettant à la jeunesse congolaise de contribuer « activement à la construction d'un monde de demain ».

Le partenariat de l'UE « va bien au-delà de l'aide au développement, grâce notamment aux bonnes relations entre l'Europe et le Congo », a affirmé l'ambassadeur, faisant allusion à la feuille de route signée en octobre 2023, en marge du sommet des trois bassins, dans le cadre du nouveau partenariat sur les forêts.

Concernant la situation de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, qui selon lui reste préoccupante avec la menace persistante de nouveaux actes de pirateries, l'ambassadeur a souligné « l'excellente coopération entre l'UE, ses Etats membres et les autorités congolaises ».

A propos de la Journée de l'Europe

Giacomo Durazzo a rappelé que la Journée de l'Europe célèbre la déclaration prononcée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français. C'est un acte fondateur de la construc-

tion européenne. Cette déclaration a posé les fondements de l'UE, marquant le début d'un projet politique sans précédent, qui a apporté la paix et la prospérité.

« Le fait que d'anciens ennemis, après avoir combattu des guerres sanglantes, aient réussi à mettre de côté leurs différends en faisant la paix et en devenant de bons voisins et amis, devrait servir d'exemple pour résoudre les conflits actuels comme celui en Ukraine », a assuré l'ambassadeur de l'UE.

Il a aussi parlé des élections européennes prévues en juin, qui constituent selon lui « un moment déterminant » pour l'avenir de l'UE, et « un événement politique majeur » par « le caractère inédit du scrutin qui permet, dans le cadre des seules élections multinationales au monde, à environ 360 millions d'électeurs de désigner 720 députés qui les représenteront au Parlement européen ».

L'ambassadeur de l'UE, dont la mission diplomatique s'achève au Congo après trois ans de service, a exprimé sa gratitude aux autorités nationales et à la population pour « l'accueil très chaleureux » qui lui a été réservé avec sa famille, dès son arrivée et sa prise de fonction à Brazzaville, pour « la générosité et la gentillesse de la population, mais aussi par sa résilience, son engagement et sa détermination pour améliorer leur pays ».

Yvette Reine Nzaba

TRANCHE A	TRANCHE B	TRANCHE C
TAUX D'INTÉRÊT 6,60%	TAUX D'INTÉRÊT 6,75%	TAUX D'INTÉRÊT 7,00%
NET/AN SUR 3 ANS	NET/AN SUR 4 ANS	NET/AN SUR 6 ANS
MONTANT 50 Milliards FCFA	MONTANT 100 Milliards FCFA	MONTANT 50 Milliards FCFA

MONTANT DE L'OPÉRATION: 200 MILLIARDS FCFA | PRIX DE L'OBLIGATION: 9 500 FCFA | SOUSCRIPTION MINIMALE: 500 MILLE FCFA | VALEUR NOMINALE DE L'OBLIGATION: 10 000 FCFA

ENSEMBLE, CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DU GABON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUILDING EMERGING MARKETS (BEM SECURITIES) et **ATTIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA)**, sociétés de bourse agréées par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, annoncent à la communauté des investisseurs des pays de la CEMAC, l'ouverture depuis le lundi 27 mai 2024, des opérations de souscriptions de l'Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne de l'Etat Gabonais dénommé « EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030 ». Elles seront clôturées le 27 juin 2024 à 17H00.

D'un montant global de 200 milliards de Fcfa, cette émission est structurée en trois (3) tranches réparties ainsi qu'il suit :

- Tranche A, maturité 3 ans, taux d'intérêt 6,60% NET ;
- Tranche B, maturité 4 ans, taux d'intérêt 6,75% NET ;
- Tranche C, maturité 6 ans, taux d'intérêt 7,00% NET.

Cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le numéro COSUMAF-APE-03/24 du 29 avril 2024

Le document d'information et le bulletin de souscription relatifs à cet emprunt sont disponibles dans les locaux des membres du syndicat de placement et téléchargeables sur les sites web de la BVMAC, la COSUMAF, le Ministère de l'Economie et des Participations de la République Gabonaise, BEMS SECURITIES, et ASCA.



Emetteur :

Arrangeur et Chef de file principal :



Co-Arrangeur et Co-Chef de file :



ÉTABLISSEMENTS PLACEURS

BEM SECURITIES - ASCA - AFRICA BRIGHT SECURITIES - AFG CAPITAL - BEKO CAPITAL ADVISORY - CCA BOURSE CONTACTURER CAPITAL - CBT BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - ELITE CAPITAL FEDHEN CAPITAL HORUS INVESTMENT CAPITAL - LCB CAPITAL - USCA - UBA CAMEROUN - UGB - SCB - CREDIT DU CONGO



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(Publication du 27 mai 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer les paiements des services au titre du contrat suivant : « recrutement d'un assistant administratif et financier ».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Sous l'autorité du Coordonnateur, sous la supervision du Responsable administratif, financier, et comptable et sous le contrôle du Comptable, l'Assistant (e) Administratif (ve) et financier (e) inscrit son action dans le respect des dispositions des règles du Manuel de procédures administratives, financières, comptables et de passation de marché du Projet.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- une lettre de motivation ;
- un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- les références des anciens employeurs.

N.B : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du consultant

L'Assistant (e) Administratif (ve) et financier (e) devra présenter le profil suivant :

- avoir au moins un diplôme de BTS en gestion administrative, comptabilité, finance, gestion des organisations ou des entreprises ou équivalent ;
- avoir une expérience d'au moins deux ans dans une administration ou une entreprise, ou un projet de développement ;

- avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- connaître le monde rural congolais ;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;

Les candidatures féminines sont encouragées.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023).

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le mardi 11 juin 2024 à 14 heures, (heure locale). Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

COOPÉRATION CONGO-RWANDA

Les évêques s'imprègnent du contenu des accords entre les deux pays

La Conférence des évêques du Congo, en marge de sa session extraordinaire tenue du 21 au 24 mai à Brazzaville, a échangé avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, sur le contenu de « l'Accord-Cadre de partenariat économique, de la promotion et de la protection des investissements entre la République du Congo et la République du Rwanda, du 12 avril 2022 ».

Conclue dans le département de la Cuvette, la série d'accords entre le Congo et le Rwanda fait l'objet de nombreuses inquiétudes et interrogations au sein de la population. Egalement préoccupés par cette question, les évêques et pasteurs ont sollicité une audience auprès du chef du gouvernement afin d'en comprendre le contenu. « Les évêques ont été reçus en audience par le Premier ministre, accompagné de sept membres du gouvernement, le jeudi 23 mai à 15 heures. S'en est suivi un échange serein et fructueux d'environ deux heures trente minutes, au cours duquel le Premier ministre a mis à la disposition des évêques les documents et autres supports liés aux protocoles d'accord entre le Congo et le Rwanda », ont mentionné les évêques dans un communiqué de presse.

Afin de comprendre ces accords, le Conseil permanent des évêques a également reçu l'ambassadeur du



Le Premier ministre s'entretenant avec les évêques/DR

Rwanda en République du Congo. « Eu égard aux documents auxquels ils ont eu accès, il ressort de l'analyse des évêques les conclusions suivantes : il n'y a eu ni cession, ni vente, ni spoliation de terres congolaises au profit du Rwanda. Les protocoles signés concernent cinq autorisations provisoires d'occuper d'une durée de deux ans renouvelables et un décret

d'autorisation expresse d'occuper, d'une durée de 20 ans. Les protocoles d'accord sont encadrés par les textes législatifs en vigueur au Congo-Brazzaville. Aux contenus des textes, il s'agit de protocoles dont le but est d'être gagnant-gagnant », a rassuré la Conférence des évêques du Congo.

Dans un souci de transparence et de faire une sensibilisation explicative de

proximité, les évêques ont suggéré au Premier ministre de mettre ces protocoles d'accord à la disposition du grand public. Remerciant le gouvernement et son chef pour la clarté des échanges, les évêques ont félicité le peuple de Dieu, les femmes et les hommes de bonne volonté pour leur attachement à la préservation du patrimoine national. Ils ont, par ailleurs, rassuré la population

qu'ils demeureront attentifs et vigilants quant au suivi de l'application des termes exacts de ces accords. « Les évêques du Congo-Brazzaville exhortent le peuple de Dieu et toutes les personnes de bonne volonté à ne pas céder aux spéculations de tous genres de nature à perturber la paix et la tranquillité des esprits », ont-ils conclu.

Parfait Wilfried Douniama



Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 5.000.000.000 FCFA
 Entreprise régie par le code CIMA et l'acte Uniforme OHADA
 Siège social : Boulevard Denis SASSOUS NGUESSO
 Centre-ville B.P. 13237
 Brazzaville - République du Congo

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMC ASSURANCES
 Assemblée Générale Ordinaire

Avis de convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le **Mercredi 29 Mai 2024 à Brazzaville**. Cette Assemblée se tiendra au siège social d'AMC Assurances à partir de **10h00**.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approbation desdits états financiers et quitus aux Administrateurs ;
- 2- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 3- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs ;
- 4- Renouvellement des mandats des administrateurs, du Directeur Général et Commissaires aux Comptes ;
- 5- Pouvoirs pour formalités.

Fait à Brazzaville, le 20 mai 2024

AFFORESTATION

Le projet Eco Zamba amorce sa phase opérationnelle

Après plusieurs mois de réalisation des études de faisabilité, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a procédé, le 24 mai, à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, à la remise d'un franc symbolique aux familles dont les terres sont situées sur le périmètre où le projet sera développé. Cette phase marque désormais le début de la mise en oeuvre effective du projet qui va se développer à Gamboma, Ngo et Mpouya.

La remise du franc symbolique aux familles terriennes concernées a été présidée par la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, en présence des responsables du ministère de la Réforme foncière et du

général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, a rappelé à tous le sens de l'acte qui, a-t-il affirmé, ne signifie pas l'achat de ces terres, mais la reconnaissance du droit d'usage des familles ayant des espaces dans la

de tous les chefs coutumiers afin que le projet Eco Zamba s'exécute sans ambages. « La cérémonie de ce jour marque le paiement du franc symbolique des droits d'usage aux familles dont les terres sont situées dans le périmètre de développement de l'initiative Eco Zamba. Un projet d'afforestation initié par la Société nationale des pétroles du Congo, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale. Entreprise citoyenne, la SNPC s'est engagée à préserver l'environnement à travers des actions visant à réduire les émissions des gaz à effet de serre et l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050 », a souligné Maixent Raoul Ominga.

Cette étape ayant été franchie, le projet va désormais passer à sa phase opérationnelle. Il porte sur la plantation de cinquante mille hectares de forêt artificielle dans les districts de Gamboma, de Ngo et de Mpouya. D'ici à la fin de cette année, a précisé le direc-

teur général de la SNPC, le projet prévoit de planter trois mille hectares de forêt, avant de passer à la vitesse supérieure l'année prochaine avec cinq mille hectares à planter. « En mettant en oeuvre ce projet, la SNPC traduit en acte l'appel à la restauration d'une décennie mondiale de l'afforestation lancé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de la COP 27 tenue en Egypte. Prévu sur dix ans, le projet Eco Zamba vise la création d'un massif forestier et agroforestier sur cinquante mille hectares de forêt mixte, composée d'acacias, d'eucalyptus et d'agrumes. L'objectif est de préparer un important puits de carbone naturel. Le projet va favoriser l'éclosion des filières de bois, d'arboriculture et des produits forestiers non ligneux comme le miel », a renchéri Maixent Raoul Ominga.

La population appelée à adhérer au projet

Saluant la SNPC pour avoir

initié ce projet, la ministre de l'Economie forestière, tenant compte de sa portée économique et environnementale, a sollicité l'implication et la mobilisation de tous afin de garantir son aboutissement heureux. Elle a ainsi invité la population des Plateaux à marquer massivement son adhésion au projet Eco Zamba. « Le Congo est leader en matière de protection et de gestion durable des forêts. C'est pourquoi je voudrai inviter nos chers parents, dits propriétaires terriens, à nous accompagner dans la mise en oeuvre de ce grand projet qui va nous apporter le changement de l'environnement dans cette localité. Il va surtout générer des emplois aux jeunes, mais aussi rehausser la production agricole dans le pays, parce que les plantations prévues sont associées aux cultures vivrières. C'est pourquoi je vous invite à adhérer au projet Eco Zamba afin d'accompagner la SNPC », a conclu Rosalie Matondo.

Firmin Oyé



Rosalie Matondo (au centre) entourée de Maixent Raoul Ominga (à droite) et du directeur de cabinet du ministre des Affaires foncières/ adiac

Domaine public, des autorités administratives et militaires du département des Plateaux. Dans son allocution, le directeur

zone de mise en oeuvre du projet. Une manière pour la SPNC d'obtenir le consentement de cette population terrienne et

LE FAIT DU JOUR

A quelque chose...

Depuis le 7 octobre dernier, le Proche-Orient, perpétuellement sous-tension, a connu un enchaînement de violences avec l'attaque surprise de plusieurs ha-meaux de l'Etat hébreux par les éléments du Hamas. Le mouvement radical palestinien basé à Gaza est connu pour sa farouche opposition à la politique d'encerclement des terres que l'opinion internationale dans son écrasante majorité considère comme le territoire devant abriter le futur Etat de Palestine.

Choquées au plus haut point par cette terreur inouïe, les autorités israéliennes, la main lourde, n'ont épargné aucun moyen de riposte puis exprimé leur détermination à tout mettre en oeuvre pour éradiquer le Hamas dans ses fondements. Cette expédition punitive, à la mesure des ravages subis par Israël, est d'une telle ampleur que de par le monde le doute a commencé à poindre quant à son efficacité et à l'atteinte des buts poursuivis.

En effet, si du côté israélien les

opérations sont conduites par l'armée, du côté du Hamas s'activent plutôt des milices qui, tout en étant « aguerries », sont susceptibles de se fondre dans la population civile et devenir « invisibles ». Le risque pour les forces régulières engagées dans une telle épreuve est qu'elles peuvent facilement tomber dans le piège tendu par ces bandes en fauchant des vies innocentes. Si en plus un discours politique accompagne de telles actions, le lien est rapidement fait sur l'intention de « nettoyer » dans la zone ennemie.

Le débat en cours dans les chancelleries du monde aujourd'hui, chez les soutiens d'Israël, est que ce pays a le droit de se défendre quand il est attaqué : de l'aide conséquente en armes et munitions lui est ainsi apportée par ses partenaires et se poursuivra tant qu'un cessez-le-feu durable et permanent ne sera pas décrété. En revanche des voix favorables à la cause palestinienne inves-

tissent le terrain symbolique de la diplomatie en accélérant dans les instances internationales la demande de reconnaissance de l'Etat de Palestine. Les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale contre le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, son ministre de la Défense, et aussi les responsables du Hamas jette encore plus de lumière sur le fait que ce conflit a trop duré.

Que de souffler continûment sur les braises en fermant les yeux sur les dizaines de milliers de civils tués et sur le sort des otages, les parties palestinienne, israélienne et leurs alliés devraient se rendre à l'évidence - elles le savent depuis toujours - que la solution la plus possiblement tenable à cette inépuisable guerre tantôt larvée, tantôt vive comme cela est le cas depuis huit mois, est l'avènement de deux Etats. Il est bien certain que mené avec courage et sincérité, un tel projet signera la fin du doute existentiel

inculqué de part et d'autre à la population par des dirigeants politiques prompts à perpétuer leur statut et protéger leurs intérêts.

Deux nations, palestinienne et israélienne vivant côte-à-côte en toute intelligence, rendraient à leurs peuples la liberté d'aller et venir comme ils l'entendent, sans avoir à redouter le déchirement du ciel par un engin de la mort, actionné par un ressentiment réciproque à la peau dure.

Encore faudrait-il que de l'extérieur des territoires en ébullition ne soit allumé pernicieux ce feu incessant qui incite à toujours s'approvisionner en armes de tous calibres pour infliger à l'ennemi les pertes les plus lourdes, les exactions les plus insoutenables, établir une déshumanisation qui ne dit pas son nom. Prions de tout cœur que de partout mille colombes prennent l'envol et triomphent des ténébres.

Gankama N'Siah

FESTIVAL DE LA JEUNESSE CHINE-AFRIQUE

Cap sur la ville de Jinhua

Reçue par les autorités locales de la ville de Jinhua, dans le district de Zhejiang, une soixantaine de jeunes africains participe, depuis le 23 mai, à des journées très conviviales avec au programme plusieurs séries d'activités de découverte de la ville et de la culture chinoise.

Plusieurs activités s'inscrivent dans le cadre du festival de la jeunesse Chine-Afrique, notamment des visites de découverte, des échanges culturels, des partages de connaissances. Cela permettra aux jeunes africains de découvrir le potentiel économique, touristique et culturel de la Chine.

Dans son mot de bienvenue, le secrétaire du comité municipal du Parti communiste chinois à Jinhua, Zhu Chonslie, a signifié que les jeunes représentent une source dynamique très importante et jouent un rôle essentiel dans le processus de coopération entre la Chine et l'Afrique. A en croire ses propos, dans le secteur commercial le taux d'exportation des produits entre la ville de Jinhua et l'Afrique connaît une augmentation. En effet, plus de cinq mille commerçants africains travaillent dans cette ville. Du côté de Jinhua, ce sont trente mille commerçants qui mènent à leur tour des activités en Afrique.

« Nous sommes très volontiers de travailler avec toute la jeunesse en vue d'un

nouveau départ visant à approfondir notre coopération dans le futur et apporter plus de dynamisme de la jeunesse dans la modernisation de cette coopération. À travers ces échanges, je peux dire que nos perspectives de coopération future sont très positives... », a-t-il déclaré.

Présentant la ville de Jinhua, Chen Jiangfeng, directeur général adjoint du département des Affaires étrangères du gouvernement populaire de Zhejiang, a fait savoir que depuis fort longtemps cette ville accorde une grande importance à la coopération et à l'amitié avec l'Afrique. En 2023, le volume import-export vers l'Afrique atteint 308 milliards 92 yuan, avec une augmentation de 13%. Sur le plan éducatif, la province a établi des partenariats avec plus de vingt universités et instituts en Afrique. Cette coopération touche également le domaine de l'agriculture. Sur la santé, la coopération ne cesse de s'approfondir car, depuis 55 ans, la province de Zhejiang envoie des équipes médicales en



Une vue des participants à la cérémonie de bienvenue dans la ville de Jinhua/DR

Afrique, offrant des services à plus de 150 000 personnes.

« Cette rencontre est de ce fait une activité majeure. Elle entend faciliter les échanges et la connexion humaine et promouvoir le développement de l'amitié entre la Chine et l'Afrique, en apportant particulièrement une force dynamique à travers la jeunesse. L'avenir appar-

tient aux jeunes et l'avenir des relations sino-africaines dépend des jeunes également », a expliqué Chen Jiangfeng. Le ministre conseiller du département des Affaires africaines auprès du ministère des Affaires étrangères, pour sa part, a déclaré que la province de Jinhua est l'un des pionniers de l'ouverture de la Chine et est très importante pour les

échanges de la coopération avec l'Afrique. Le volume des échanges commerciaux entre les deux parties dépasse les 30 milliards de dollars. « Découvrir la ville de Jinhua, sa culture et son peuple est une occasion de mieux consolider cette magnifique coopération vieille de plusieurs années... », a-t-il lancé.

Gloria Imelda Lossele

Plus de soixante pays africains représentés

Le festival de la jeunesse Chine-Afrique est une activité majeure visant à faciliter les échanges et la connexion humaine afin de promouvoir le développement de l'amitié entre les deux parties, tout en apportant une force dynamique de jeunesse.

Venus, entre autres, du Congo, du Cameroun, du Gabon, du Sénégal, du Tchad, du Mali, du Burkina Faso, du Ghana, du Nigeria, de la République démocratique du Congo, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe, des jeunes africains se sont depuis trois jours plongés dans les différentes activités au menu de la huitième édition du festival Chine-Afrique. Il s'agit notamment des échanges, des programmes culturels, des visites, des expositions, des partages d'expériences.

Représentant le Congo pour le compte de la société Éco-Camaco, Franciana Lopandza se réjouit de participer à ce festival qui pour elle est une formidable opportunité pour les jeunes africains et chinois de dialoguer, d'approfondir leur compréhension mutuelle et de promouvoir l'amitié sino-africaine. Ce festival, a-t-elle dit, met un point

d'honneur sur la nécessité pour les jeunes africains et chinois de renforcer le lien de connaissance mutuelle afin de parvenir à une meilleure coopération que prônent les deux parties.

« Ma participation en tant que jeune africaine à ce festival souligne l'importance des échanges culturels et de la coopération entre la Chine et l'Afrique. Grâce à cet événement, une occasion spéciale nous est offerte pour communiquer, échanger et apprendre les uns des autres en profondeur », a déclaré Franciana Beinjamin Lopandza.

Pour la petite histoire, Eco-Camaco est une société mixte détenue à 30% par le gouvernement congolais, 30% par l'entreprise Eco Oil et 40% par la société chinoise Yto Camaco. Ce partenariat tripartite vient, en effet, confirmer la motivation de la Chine dans



Une Congolaise prenant part au festival de la jeunesse en Chine/DR

l'intensification de ses relations avec le Congo pour l'aider à développer l'agriculture et à lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce, dans le cadre du renforcement de la coopération dans le secteur agricole.

Fruit du partenariat public-privé, Eco-Camaco est sous la responsabilité du côté congolais de Claude

Wilfried Etokabeka et de celui de Liu Pei du côté chinois. Elle commercialisera sous peu les tracteurs agricoles produits en terre congolaise, au grand bonheur des opérateurs agricoles qui entendent ainsi augmenter leur production. Une initiative qui va également s'étendre dans les autres pays africains

Au Congo, le développe-

ment de l'agriculture est l'un des piliers du Plan national de développement 2022-2026. À travers son projet de montage de tracteurs (3000 unités l'année) destinés à la mécanisation de l'agriculture congolaise, qui reste essentiellement manuelle, Eco-Camaco viendra relever le défi, à la fois pour lutter contre la pauvreté et limiter les importations des produits alimentaires.

En rappel, le Festival de la jeunesse Chine-Afrique est organisé par le ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, la Fondation chinoise Soong Ching Ling et le gouvernement populaire de la province du Shandong, en partenariat avec le Centre scientifique et culturel Soong Ching Ling pour les jeunes et le Bureau des Affaires étrangères du gouvernement populaire de la province du Shandong.

Gloria Imelda Lossele



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT (E) EN PASSATION DE MARCHÉ

(Publication du 27 mai 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer les paiements des services au titre du contrat suivant : « recrutement d'un assistant en passation de marchés ».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

L'Assistant en Passation de Marché (APM) est placé sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision directe du Spécialiste en Passation de Marché (SPM) du ProClimat. Il est chargé d'appuyer l'équipe du Projet (UGP et BSP) dans le cadre des activités de passation de marchés. Il travaille en étroite collaboration avec le SPM.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- une lettre de motivation ;
- un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- les références des anciens employeurs.

N.B : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du consultant

- L'Assistant en Passation de Marché devra présenter le profil suivant :
- avoir un diplôme d'études supérieures (BAC + 3 au minimum) ;
 - avoir une expérience professionnelle pertinente en passation des marchés des projets publics ou privés ;
 - avoir la maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation des logiciels

de bureautique (Word, Excel, Power Point,). La maîtrise du STEP est un atout ;

- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;

Les candidatures féminines sont encouragées.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023).

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le mardi 11 juin 2024 à 14 heures, (heure locale). Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2024

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

FESTIVAL KOKUTAN'ART 2024

Les participants expriment leur satisfaction

La 4^e édition du festival Kokutan'art s'est clôturée le 24 mai à l'Institut français du Congo (IFC) par la remise de certificats aux apprenants de l'atelier photo ainsi que la remise d'attestations de participation aux photographes congolais et d'ailleurs qui ont pris part à l'événement. Pour chacun d'eux, le festival a été un riche moment d'expériences et d'émotions.

Plateforme de rencontre, d'expression et de partage, les Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville avaient initié un atelier photographique afin d'apprendre de nouvelles techniques à quelques professionnels de cet art basés à Brazzaville. À cet effet, neuf photographes avaient été sélectionnés. Durant près d'une semaine, ils ont considérablement fait preuve d'assiduité, d'écoute et de concentration aux enseignements dispensés. Il s'agit d'Aurel Charles Nzaou, Combo-Ngamine Michel Mike, Claime Batsimba, Arnel Mboumba, Razia Lelahel Mahoumi, Exaucée Marliche Miankouikila, Jude Japhet Gedion Kiakele, Liyoha chasthe Lapa-Lapa Moutema-Kama et Arès Gobert Boudimbou.

À la manœuvre de ce renforcement des capacités, on a retrouvé Elise Billiard Pisani, commissaire d'exposition française. « J'ai été très contente de tenir ces ateliers avec une équipe d'étudiants passionnés, très motivés, très patients et attentifs. Nous avons surtout fait l'histoire de la photographie, nous sommes allés chercher dans des cyanotypes et des caméra obscures pour comprendre comment la photographie fonctionne, com-

ment elle vient, qu'est-ce que l'image photographique. Pour ensuite aussi se tourner vers les grands mots et éduquer son œil », a-t-elle expliqué. À en croire ses propos, l'idée était que chaque participant trouve son style, ait les outils nécessaires pour développer une nouvelle vision du monde. « Le dernier jour, nous avons eu une grande conversation sur l'état de l'art, du cinéma et surtout de la photographie ici au Congo, particulièrement à Brazzaville. Cela a été très intéressant pour moi et sincèrement je les encourage et j'espère qu'ils continueront et iront davantage de l'avant dans ce métier », a-t-elle ajouté.

Claime Batsimba, l'une des participantes, a salué cette initiative qui lui a permis d'expérimenter des techniques qu'elle ne connaissait absolument pas. « Grâce à l'atelier, j'ai découvert comment faire les cyanotypes. Une méthode ancienne que je ne connaissais pas. On a réalisé des cyanotypes avec du curcuma, du saka-saka, des épinars. On nous a aussi appris comment faire de la caméra obscura. Il s'agissait de percer un trou au niveau du mur et voir les images qui se trouvent à travers notre bâ-



Les photographes nationaux et internationaux ayant participé à Kokutan'art 2024/Adiac

timent, qui se reflètent dans notre maison. La photographie c'est une continuité, donc ça ne s'arrête pas et j'ai beaucoup aimé faire cette formation », a-t-elle confié.

La soirée de clôture du festival Kokutan'art a été aussi l'occasion de saluer, par des certificats de participation, le dévouement, le talent et l'implication des photographes congolais et internationaux qui, de par leur professionnalisme, ont rythmé la 4^e édition du festival Kokutan'art par des expositions, des conférences et des moments

de partage. On comptait Robert Nzaou, Baudoin Mouanda et Mirna Kintombo (Congo) ; Elise Billiard Pisani et Franchesca Bel (Congo-France), John Kalapo (Mali), Boubacar Touré Mandémory (Sénégal), Baudoin Bikoko (République démocratique du Congo) et Ikram Ben Brahim (Tunisie). « C'était un moment très intense, très riche aussi en expérience, en information, en idées, en rencontres. Moi je suis très heureuse d'être venue à ce festival, cela m'a permis de faire de très belles rencontres, autant artistiques

que sociales avec les étudiants à Bayardelle et ici à l'Institut français du Congo », a confié Franchesca Bel.

Organisé par Mbongui art photo avec le soutien de l'IFC et pour la toute première fois de la délégation de l'Union européenne, le festival Kokutan'art donne rendez-vous au public pour l'année prochaine. Entre-temps, l'exposition « Urgence » qui traite des questions du dérèglement climatique et de son impact sur la société reste ouverte jusqu'au 21 juin dans le hall de l'IFC.

Merveille Jessica Atipo

TENNIS

Le tournoi des Tours jumelles regroupe des athlètes internationaux

La plateforme événementielle Premium Events a organisé, du 21 au 24 mai, à Brazzaville un tournoi international d'exhibition de tennis. Des sportifs de plusieurs pays se sont affrontés sur les courts de tennis érigés au sein des Tours jumelles de Brazzaville.

Au terme d'une semaine d'opposition, dans le fair-play, les athlètes issus de la République du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon, de la Turquie, du Cameroun et autres ont donné le meilleur d'eux afin de chercher une place au podium. Ce tournoi visait, entre autres, l'inauguration et le lancement officiel des courts de tennis construits dans l'esplanade des Tours jumelles. Selon ses organisateurs, il est le fruit d'une collaboration des acteurs du secteur privé.

La première finale consacrée aux dames a opposé Gloria Kenda de la RDC à Seven Oral de la Turquie. Au terme des deux sets, c'est finalement la Turque qui a pris le dessus sur la RDC (6-1, 6-1). Les deux joueuses de carrure internationale ont émerveillé le public par leur technicité et leur dynamisme. « C'est ma deuxième fois de venir à Brazzaville. Je suis très heureuse d'être ici et de participer à ce tournoi car tout s'est bien passé. Merci aux Congolais, particulièrement au public et



Les athlètes avec les officiels et organisateurs de la compétition/Adiac

aux organisateurs », a indiqué Seven Oral. Pour Gloria Kenda, la compétition a permis de mettre en exergue leurs talents. Elle a loué le dynamisme des adversaires et la beauté du cadre où s'est déroulée la compétition.

Du côté des hommes, Arnauld Ikondo de la RDC a créé la sensation en battant le Gabonais Momo Mboussi. Ce dernier dominait bien la rencontre avant qu'Arnauld ne revienne au

score et prenne le contrôle du match jusqu'à la fin (6-3, 6-5). Durant le déroulement de la compétition, le public a salué la beauté des Tours et de son environnement. Le tournoi, dont la prochaine édition aura lieu en 2025, a permis de magnifier ces bijoux majestueux et de participer, d'une manière ou d'une autre, à sa promotion. A en croire la directrice générale de Premium Events, Me-

loulou Samara, l'organisation de ce tournoi d'exhibition vise à valoriser les Tours jumelles et à fédérer les acteurs du tennis avec les sponsors de ce sport au Congo. Elle a précisé que ce tournoi prépare de grands événements que sa structure va organiser dans les prochains mois. « Beaucoup pensent que le tennis est un sport élitistes mais je vous assure que tout le monde peut le pratiquer et

nous invitons les amoureux de ce sport à venir souvent partager des moments avec nous ici aux Tours jumelles qui représentent l'innovation, le progrès et la vision audacieuse de l'avenir du Congo », a-t-elle signifié.

Dans le but d'émerveiller de plus bel le public qui a pris d'assaut l'esplanade des Tours jumelles, l'artiste musicien Wayne, prix Découverte RFI, a joué certaines de ses chansons phares. Premium Events est, en effet, une structure qui excelle dans l'organisation des grands événements de tout genre. Avec une expérience de dix ans dans la planification d'événement sportifs, notamment des tournois de tennis, Premium Event fait ses preuves au Congo et en France. Notons que les finales se sont déroulées en présence du ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, ainsi que des autres membres du gouvernement.

Rude Ngoma

TRAVERSÉE DU MAYOMBE

La 5^e édition a connu un franc succès

Plus d'une centaine de marcheurs ont relevé le défi de partir en une semaine de Pointe-Noire à Brazzaville à pied, à l'occasion de la quatrième édition de la Traversée du Mayombe. Ils ont été reçus à leur arrivée, le 24 mai à l'Hôtel de ville de Brazzaville, par le deuxième vice-président du Conseil départemental, Emma Clesh Atipo Ngapy, avec le sentiment d'un devoir accompli.

« Bienvenue à la maison commune de Brazzaville. Bon retour chez vous. Tout le bonheur est pour moi de savoir que tous ces marcheurs sont revenus en bonne santé », a déclaré Emma Clesh Atipo Ngapy.

Le projet lancé en 2021 gagne en notoriété au fil des éditions, en témoigne l'appui des partenaires. Le sujet de fond est la lutte contre le diabète et l'amélioration de la santé de la population. La traversée à pied devient alors le mégaphone qui permet d'amplifier le message envers les pouvoirs publics, la population et tous ceux qui veulent que le monde se porte mieux.

« Je fais ma part... Mon ambition et celle du collectif est de faire reculer le diabète. Tant qu'on ne l'a pas encore fait, on sera présent devant vous », a commenté Rodrigue Dinga Mbomi, le président de l'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) à l'arrivée des marcheurs.

La sensibilisation au diabète



Les participants et les autorités au terme de la cérémonie Adiac

a été un pari gagné puisque, selon les chiffres qui ont été communiqués au terme d'une vaste campagne de dépistage menée à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, 24 cas de diabète ont été dépistés et 12 cas de pré-diabète, sur les 418 personnes diagnostiquées à Madingou, a assuré Mme Da Costa, représentante de « Diabaction ». Ils ont bénéficié d'une prise en charge gratuite. Ce partena-

riat avec MCPLC, a-t-elle souligné, est un premier pas d'une véritable alliance nationale sur les maladies non transmissibles telles que le diabète, les maladies cardio-vasculaires, respiratoires chroniques et le cancer. « Avec MCPLC, nous avons pris l'engagement de créer, dans les mois à venir, un centre de santé et sport principalement orienté sur la sensibilisation et la prise en charge du diabète et des

autres maladies non transmissibles pour accompagner les personnes dépistées et mener des actions de lutte pérenne », a indiqué la représentante de Diabaction.

Judith Malanda Nsondé, la présidente du Programme national de lutte contre le cancer, a, quant à elle, témoigné son soutien à l'initiative prise par l'association, précisant, par ailleurs, que l'activité physique et sportive demeure un

moyen de combattre beaucoup de maladies non transmissibles comme le diabète, l'hypertension artérielle, l'obésité mais aussi le cancer. France Volontaire n'étant pas restée en marge a souhaité que ce projet soit inscrit dans l'agenda sportif, culturel, social et sanitaire du Congo. « Il faut faire en sorte qu'on incite la population à pratiquer une activité sportive et à connaître son statut en faisant le dépistage du diabète », a commenté Mamadou Ndour Camara, représentant de France volontaire.

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo a félicité Rodrigue Dinga Mbomi pour cette initiative. Le diabète constitue aujourd'hui un réel problème de santé publique. « C'est de notre devoir d'essayer de faire le tout possible pour faire disparaître cette maladie. Faisons tout pour qu'ensemble nous relevons ce défi », a souligné Chris Mburu.

James Golden Eloué



DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/24/031

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 1500 kits d'hygiène. Cidessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIECE PAR KIT
1500	Pièces de Pagnes	1
4500	Slips en coton (Taille S, L, M, X, XL)	3
4500	Paquets de 10 Serviettes hygiéniques	3
1500	Seaux (de 20 litres estampés du logo UNFPA-PAM) avec couvercle	1
1500	Peignes (pour cheveux afro ou bouclés)	1
1500	Sandales de type tongs (à orteils ouverts ; Dessus : Synthétique ; Doublure : Synthétique ; Type de talons : Plat ; Hauteur de talons : 2 centimètres (Pointure 37, 38, 39, 40, 41)	1
1500	Tee-shirts 250g de couleur orange, noir et bleu marine	1
1500	Pommades/ lait de toilette de 250 ml	1
4500	Savons de 200 g de couleur blanche	3

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site :

<https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Les offres doivent être soumises uniquement à l'adresse mail :

procurement.congobrazzaville@unfpa.org

L'échantillon du kit est disponible au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

La date limite pour la soumission des offres est le 23 mai 2024 à 17:30 PM heure Congo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

HUMEUR

Et le moment des examens d'Etat...

Le moment tant attendu par les élèves, les parents et les éducateurs est bien là. C'est ce mois de juin qui arrive dans quelques jours, mois au cours duquel plusieurs examens d'Etat se dérouleront sur toute l'étendue du territoire national en commençant par le Certificat d'études primaires et élémentaires, suivi du baccalauréat et enfin le Brevet d'études du premier cycle vers le début de la deuxième semaine du mois de juillet.

Alors qu'observons-nous présentement ? Des malintentionnés, autrement dit des vendeurs d'illusions, sillonnent des écoles et des ménages pour développer des discours mielleux en cherchant à les persuader par la présentation des pseudo-sujets, semble-t-il, qui vont arriver. Un leurre car, ces sujets « fabriqués » de toute sorte ne sont jamais arrivés et ils ne le seront jamais. Ils le font dans le seul but de soutirer de l'argent auprès des parents et des écoles qui acceptent ce genre de jeu, puisque ces faux sujets sont vendus.

Ne dit-on pas que « le flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute » ? C'est bien lors de leurs échanges avec les parents des candidats ou avec des établissements scolaires que ces oiseaux de mauvais augure sortiront toute sorte de sujets dans n'importe quelle discipline, avec des en-têtes bien scannés qui répondent à la similarité de ce qui pourrait prévenir de telle ou telle direction des examens. Ce sont de bons « plagiâtes » et « calculateurs ».

Des candidats et parents ne devraient même pas leur ouvrir des portes. Ils sont très malins et peuvent facilement les pousser à accepter toutes leurs propositions mensongères. Ce sont des bons arnaqueurs. Oui, si hier certains parents et écoles ont regretté d'avoir tendu des oreilles à ces vendeurs d'illusions, aujourd'hui l'opinion est très sensibilisée pour que leur sale besogne soit vouée au fiasco. Mais attention, et comme ils sont capables de tout, ils peuvent changer de stratégie pour les endormir.

Et pourtant, parents, candidats et établissements scolaires savent pertinemment que l'admission aux examens d'Etat est le résultat d'un travail scolaire régulier et bien suivi durant les huit mois et demi de la scolarité. Ainsi donc, aucun sujet d'examen ne sortira de ces méchantes personnes qui blanchissent des nuits pour élaborer des tableaux frauduleux de toute sorte.

Certains vendeurs de ces faux sujets vont encore plus loin en développant un autre discours, à savoir ils ont tous les moyens pour faire composer des faux candidats à la place des vrais, moyennant de l'argent. Ils se disent travailler en symbiose avec certains cyber-cafés afin que parallèlement, ils sortent de manière frauduleuse tous les codes et numéros matricules attribués aux candidats. Quelle manière d'aller à l'encontre des lois et règlements qui encadrent et régissent nos examens !

Fermons tous nos portes à ces vendeurs d'illusions à la veille des examens d'Etat car, ils sont bien là autour de nous. Ils guettent des candidats, des parents et écoles pour leur faire accepter des fausses épreuves afin de leur soutirer de l'argent.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES DU SECTEUR MARITIME

La troisième édition de l'événement a été célébrée

Sous le patronage du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, la célébration de la troisième Journée internationale des femmes du secteur maritime a eu lieu en différé le 23 mai, à Pointe-Noire, sur le thème « Pas de nuages à l'horizon : ces femmes qui forgent l'avenir de la sécurité maritime ».



La photo de famille à la clôture des travaux./Adiac

En plus du thème principal, des sous-thèmes ont été abordés par différents orateurs, à savoir « Sécurité maritime : cadre réglementaire » ; « Genre et sécurité maritime : le contrôle des navires par l'Etat du port » ; « La lutte contre les incendies à bord d'un navire » ; « Les équipements de sauvetage collectif et individuel et la gestion des marchandises dangereuses ». Dans son mot de bienvenue, Christian Arnel Nkou, directeur général de la Marine marchande, a rappelé l'importance de ladite journée, qui donne, selon lui, l'occasion de promouvoir sans relâche les femmes du secteur maritime et de leur donner davantage une visibilité, tout en permettant de renforcer l'engagement et les initiatives prises par l'Organisation maritime internationale en faveur des femmes, conformément à l'objectif 5 du développement durable des Nations unies.

Pour sa part, la coordonnatrice du réseau professionnel des femmes maritimes et portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du centre, Line Victoire Thaddes, a signifié que ce thème est en lui-même toute une ambition et tout un programme pour le Congo. Elle a aussi abordé la question de la

représentativité féminine dans le domaine du transport maritime au Congo.

« Le domaine maritime étant un espace de prédilection de plusieurs sinistres, la femme doit se former pour acquérir des outils nécessaires pour pouvoir exprimer son potentiel à côté des hommes. C'est dans cette optique que l'Organisation maritime internationale encourage la formation des femmes dans le domaine de la sécurité maritime » ; a-t-elle informé. En outre, elle a loué le projet de création de l'Université des Hautes études maritimes à Brazzaville.

S'exprimant pour la circonstance, la présidente de Wima Congo, Armélia Itoua Ndake, a rappelé la tenue de la conférence des femmes à Londres, en Angleterre, qui avait mis en lumière les initiatives prises en faveur de l'égalité femme-homme. « L'association Wima Congo est fermement déterminée à déconstruire les traditions profondément ancrées dans les métiers maritimes, en assurant une attention particulière sur la formation des femmes dans le domaine de la sécurité maritime et des nouvelles technologies », a-t-elle indiqué.

Patronnant la cérémonie, le

ministre Honoré Sayi a salué l'action du président de la République qui met, selon lui, tout en œuvre en vue de la promotion et l'émancipation des femmes au Congo. Il a, en outre, encouragé les femmes du secteur maritime national à apporter une réflexion profonde sur les différents sous-thèmes abordés lors de ces travaux.

« Les sous thèmes que vous avez développés avec engouement et professionnalisme autour du thème central ont permis de sensibiliser le grand public, les organisations féminines et particulièrement les acteurs du secteur maritime aux enjeux et défis à relever en vue de promouvoir l'égalité femme-homme », a-t-il dit.

Les participants à l'événement ont adopté quelques recommandations, notamment développer la culture du mentor ; élaborer des politiques genres au sein des structures sous tutelle en vue d'accélérer l'atteinte de l'objectif 5 du développement durable des Nations unies ; développer des politiques de formation contribuant au renforcement des capacités des femmes en vue de leur permettre de s'affirmer au côté des hommes.

Séverin Ibara



NÉCROLOGIE

Les familles Kaba et Oko Basile (ex agent des PTT) ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, petit-fils, neveu et frère le nommé Tatian Marius Oko. Décès survenu à Brazzaville, le 16 mai 2024 des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°23 bis rue des Martyrs Poto-Poto 2 (arrêt Le Métro rue Mbochis).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Eude de Maître Serge Chancel NIATI-TSARY

Notaire à Pointe-Noire

Boulevard du Général Charles de Gaulle-en face de la pharmacie Croix du Sud, centre-ville,

Tel : (+242) 05 549 29 00 / 06 444 52 28

E-mail : etudeniati@yahoo.fr, B.P : 1707-Pointe-Noire République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte constitutif établi par Maître Serge Chancel NIATI-TSARY titulaire d'un office notarial a été créé une Société à Responsabilité Limitée avec Directeur Gérant dénommée : CONSEILS ET SUIVIS LOGISTIQUE CONGO en sigle « CSL » ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CONSEILS ET SUIVIS LOGISTIQUE CONGO

Objet : - Formation HSE, Audit, Hygiène et sécurité environnement, Inspection des équipements, Management et Accompagnement QHSE ;

- Les Conseils logistique, la formation, les prestations de services, les transports de toute natures, l'entreposage, le négoce, le commerce général, l'import-export, la représentations commerciale et de marque, production, la distribution, la formation et le management ;

- La participation par tous moyen a toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création des sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou groupement d'intérêt économique ;

- Ainsi que toutes opérations financiers, mobilières ou immobilières, et toutes entreprises commerciales ou individuelles se rapportant directement ou indirectement à son objet social susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social : Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en (100) parts de dix mille (10.000) de valeur nominale ;

Siege social : Immeuble Intérim 2000, centre-ville.

Directeur gérant : Monsieur NGANGANG Guy Romeo.

RCCM : inscrit au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2023-B 12-00081.

Fait à Noire-Noire, le 24 Mai 2024.

Pour avis CSL

CAMES

Le Congo assure la présidence du Conseil des ministres

La ministre congolaise de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovations technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a été désignée par ses pairs présidente du Conseil des ministres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) à l'issue des travaux de la 41^e session ordinaire de cette institution, le 24 mai à Brazzaville.



La présidente du Conseil des ministres du Cames congratulée par ses pairs./Adiac

Le Pr Delphine Edith Emmanuel va présider aux destinées du Conseil des ministres du Cames une année durant. Dans son mot de circonstance ayant suivi sa désignation, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique est revenue sur les décisions, résolutions et recommandations adoptées lors de la 41^e session ordinaire du Conseil des ministres du Cames tenue du 20 au 24 mai à Kintélé, dans la périphérie Nord de Brazzaville. Il s'agit, entre autres, du plan de développement stratégique du Cames pour la période 2024-2028 ; de la mise en réseau des écoles doctorales. « Nous nous attèlerons à les mettre en œuvre de concert avec mes collègues durant notre mandat », a-t-elle promis dans son discours de

clôture des travaux de cette session. La présidente du Conseil des ministres du Cames, nouvellement désignée, a, par ailleurs, reconnu que cette institution participe au renforcement des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche de ses dix-neuf Etats membres depuis sa création, il y a cinquante-six ans. Ainsi a-t-elle poursuivi, le Cames peut se targuer d'avoir relevé les défis de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e. Ce qui

a permis à l'institution d'enranger des succès, d'accumuler les acquis. « Cependant, le contexte actuel caractérisé par la mondialisation, l'intrusion du numérique, la compétitivité des systèmes d'enseignement et de recherche, les exigences du développement durable l'obligent à intégrer de nouvelles exigences, à adopter de nouvelles procédures et à disposer des moyens nécessaires à la hauteur de ses ambitions », a fait savoir la ministre Delphine Edith Emmanuel, en soulignant que l'institution doit susciter l'adhésion de nouveaux Etats. Une manière d'élargir le niveau d'intégration académique des pays africains à travers le Cames.

Rominique Makaya

Les encouragements de Denis Sassou N'Guesso

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu une délégation du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), à l'issue des travaux de la 41^e session ordinaire du Conseil des ministres de cette institution qui s'est tenue en terre congolaise, du 20 au 24 mai. Il a exhorté les animateurs de la structure à faire en sorte que celle-ci s'affirme davantage comme un instrument panafricain d'intégration.



Le président de la République posant avec la délégation du Cames/Adiac

« Nous avons écouté les conseils du président Denis Sassou N'Guesso qui nous a encouragés. Nous sortons d'ici redynamisés pour continuer notre mission », a déclaré le secrétaire général du Cames, le Pr Souleymane Konaté, au sortir de l'audience avec le président de la République.

A dire vrai, la délégation du Cames a présenté au chef de l'Etat les conclusions de la 41^e session ordinaire de son Conseil des ministres qui a débouché, entre autres, sur la désignation de la ministre congolaise de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, comme présidente en exercice de ce Conseil; qui est l'instance la plus importante au niveau de la gouvernance de l'institution. Au nombre des sujets portés à la connaissance de Denis Sassou N'Guesso figure le plan stratégique de développement du Cames 2024-2028. Lequel plan permettra de relever de nombreux défis

qui s'imposent à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique, a expliqué le Pr Delphine Edith Emmanuel, en sa qualité de présidente du Conseil des ministres du Cames. « Parmi les défis, il y a celui de la digitalisation. L'influence du numérique dans la société contemporaine nous oblige à réformer nos méthodes d'enseignement. L'on ne peut plus se contenter de réunir les étudiants dans des amphithéâtres. Il y a lieu aujourd'hui de concevoir des systèmes digitalisés qui permettent, où que l'on soit, de pouvoir accéder à la formation », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, le président sortant du Conseil des ministres du Cames, le Pr Saidou Mamadou, a rappelé que le président Denis Sassou N'Guesso est détenteur de la distinction de Grand-croix de l'Ordre international des palmes académiques du Cames. « Il fait partie de nos meilleurs », a-t-il révélé.

R.M.

RÉFLEXION

Ne jamais oublier ...

Alors qu'approche à grands pas le quatre-vingtième anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale qui dévasta la vieille Europe puis s'arrêta fort heureusement grâce à l'intervention musclée des Etats-Unis et de la Russie, il importe au plus haut point de ne jamais oublier pourquoi ce drame planétaire se produisit, causant la mort de dizaines de millions d'êtres humains et provoquant la dévastation d'immenses espaces sur toute l'étendue du continent. Ne jamais oublier tout simplement parce que les drames provoqués par l'Allemagne nazie d'Adolf Hitler ont causé des blessures qui ne se referment pas quoi qu'en disent les historiens.

Cette réflexion de simple bon sens est énoncée ici et aujourd'hui

parce que l'incompréhension qui dresse l'Europe contre la Russie et la Russie contre l'Europe fait courir au monde entier de nouvelles et dangereuses menaces dont il vaut mieux mesurer le danger tant qu'il en est temps. Des menaces que l'on doit prévenir à coup sûr avant qu'il soit trop tard, exactement comme cela aurait dû se passer il y a quatre-vingt-dix ans lorsque l'Allemagne décida d'affronter de nouveau la France et le Royaume-Uni les armes à la main. Ceci sans tenir, hélas !, le moindre compte des drames épouvantables que leur affrontement avait provoqués trois décennies plus tôt, lors de la Première Guerre mondiale.

Que le président russe, Vladimir Poutine, ait commis une grave, très grave erreur, en s'en prenant

à l'Ukraine il y a deux ans sous prétexte qu'une nouvelle menace « nazie » resurgissait dans cette partie de l'Europe ne fait aucun doute, pour nous en tout cas. Mais que cette erreur provoque une rupture aussi dangereuse que durable entre la Russie et les puissances occidentales, Etats-Unis compris, ne fait pas non plus le moindre doute, tout simplement parce qu'elle peut provoquer entre les deux parties un affrontement dont le pire sortirait à coup sûr. D'où l'idée aussi simple que compliquée selon laquelle la communauté mondiale dans son ensemble doit maintenant se mobiliser afin de prévenir le pire : le pire, c'est à dire un conflit ouvert qui dévasterait à nouveau le Vieux continent et détruirait la paix mondiale mise au point depuis huit décennies.

S'il est donc un devoir qui s'impose aujourd'hui à l'espèce humaine dans son ensemble, c'est bien celui d'agir pour que le respect de la paix s'impose en Europe et que les tensions actuelles ne débouchent pas sur un nouveau conflit mondial dont les conséquences seraient encore plus graves que celles des deux guerres mondiales précédentes, en raison des capacités destructrices des armes générées par les nouvelles technologies. Un devoir que les super puissances de ce temps ne ressentent manifestement pas mais que le Tiers monde, dont le poids humain ne cesse de croître, peut leur imposer de différentes façons.

Jean-Paul Pigasse